



Natura 2000

dans le département des Landes



L'identité du département des Landes est assurément inscrite dans son paysage. De la frange littorale jusqu'à l'intérieur, une succession de milieux remarquables occupe les grands espaces landais : dunes, zones humides d'arrière-dunes,

forêts galeries, fleuves, barthes, tourbières et coteaux calcaires.



Au cœur de la Forêt landaise

© DIREN Aquitaine

Représentatifs de la qualité et de la diversité des milieux, les sites Natura 2000 ont été sélectionnés au sein de ce patrimoine marqué par l'empreinte des hommes qui y vivent.

Natura 2000 dans les Landes, ce sont 31 sites dont 26 au titre de la directive Habitats (4 985 ha) et 5 au titre de la directive Oiseaux (10 353 ha).



« Se réapproprier Natura 2000 »

L'association Landes Nature, comme de nombreuses autres forces vives du département⁽¹⁾, se mobilise pour concilier préservation de l'environnement et activités. Pour atteindre ce double objectif, la concertation est largement mise en avant.

Si l'environnement est un sujet sensible dans les Landes, c'est que plus qu'ailleurs peut-être, il est partie prenante de la vie de ses habitants, de leur histoire comme de leur travail et de leurs loisirs.

Dès 1998, la fédération départementale des chasseurs des Landes s'était vue confier la réalisation d'un document d'objectifs pour la gestion des forêts galeries de l'Estrigon et de l'Estampon, affluents de la Midouze, préfigurant la démarche Natura 2000. A cette occasion, l'ensemble des acteurs socio-économiques, regroupé dans un comité de pilotage, prit la mesure des enjeux et de l'intérêt d'instaurer un processus de concertation. Forte de cette expérimentation, l'association Landes Nature naissait⁽²⁾ juste avant le printemps 1999. Au cœur de son projet, elle plaçait la gestion de l'espace rural, dans

le cadre de Natura 2000 mais aussi plus largement dans d'autres problématiques environnementales.

Poursuivant cette dynamique, 8 associations issues de Landes Nature se sont structurées pour se porter opérateurs ou partenaires sur des sites sélectionnés pour Natura 2000. « Les acteurs locaux, membres de ces associations, ont la connaissance des lieux, ils y ont aussi leurs pratiques, précise Marine Hédiard, chargée de mission Natura 2000 à Landes Nature. En faisant valoir tout cela dans la concertation, ils se sont réappropriés le projet Natura 2000... ». Dans le même temps, ces acteurs locaux signent pour un avenir commun où les activités socio-économiques et les usages traditionnels continueront à s'inscrire dans le respect de l'environnement et des habitats naturels.

⁽¹⁾ Notamment le Conseil général, Commune de Mées, ONF (Offre National de la Forêt), PNR Landes de Gascogne...

⁽²⁾ Membres fondateurs : AML-association des maires des Landes, la Chambre d'Agriculture des Landes, la FDAAPPMA-fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Landes, la FDC-fédération des chasseurs des Landes, le SYSSO-syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest et l'ULDFCI-union landaise des associations syndicales autorisées de défense des incendies et de remise en valeur de la forêt.

⁽³⁾ 8 associations adhérentes : Marais d'Orx Nature, Barthes Nature, Midouze Nature, Coteaux du Tursan, Leyre Nature, Marensin Nature, Courant de Contis Nature, Born Nature. Les Conseils d'administration de ces associations sont composés de 4 collèges de 6 personnes : agriculteurs, propriétaires/sylviculteurs, usagers de l'espace rural, collectivités territoriales.

Les sites Natura 2000 dans les Landes

• Coteaux secs

Coteaux de Pimbo, de Geaune, de Boueilh et de Castelnaud (1236 ha)

• Cours d'eau

Le Gave de Pau* (8 600 ha)

La Bidouze* (2 550 ha)

Le Gave d'Oloron et marais de Labastide-Villefranche (2 450 ha)

L'Adour* (2 100 ha)

• Dunes

Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan-Plage* (785 ha)

Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-Plage à Vieux-Boucau (593 ha)

Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor (176 ha)

Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos (460 ha)

• Landes humides, lagunes et forêts galeries

Vallée du Ciron* (3 637 ha)

Vallées de la Grande et de la Petite Leyre* (5 686 ha)

Réseau hydrographique des affluents de la Midouze (4 914 ha)

Champ de tir de Captieux* (9 284 ha)

Tourbières de Mées (97 ha)

Lagunes de Brocas (6 ha)

La Gélise* (3 815 ha)

Réseau hydrographique du Midou et du Ludon* (6 533 ha)

• Zones humides

Zones humides de l'arrière-dune du Pays de Born* (14 950 ha)

Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe (2 188 ha)

Zones humides de l'étang de Léon (1 283 ha)

Les Barthes de l'Adour (12 810 ha)

Zones humides de l'arrière-dune du Marensin (1 383 ha)

Zones humides de Moliets, La Prade et Moisans (100 ha)

Zones humides associées au marais d'Orx (988 ha)

Zone humide du Métro (159 ha)

Zone humide des étangs d'Armagnac* (10 666 ha)

.../...



Natura 2000

dans le département des Landes



L'équilibre écologique des Barthes de l'Adour

Ici, le paysage a été façonné par l'homme, mais la nature y impose son cycle et une biodiversité remarquable.

Entre Pontonx-sur-l'Adour au nord jusqu'à Saint-Barthélémy aux portes de Bayonne, le site des Barthes de l'Adour est une zone inondable, sur près de 13 000 ha, quadrillée par un important système de digues et de canaux, construit à partir du XVIII^e siècle. Les crues printanières de la rivière inondent les prairies et pâturages, parties boisées et cultivées, qui alternent tout au long de son cours. Les activités humaines, agricoles et traditionnelles comme l'extraordinaire biodiversité qu'on trouve dans ces milieux suivent le cycle de ces crues. «Maintenir l'équilibre de ce territoire dans son mode de fonctionnement subtil,

tout en maîtrisant son évolution dans un esprit d'écologie et pragmatique», ainsi Jean-Marc Dubis résume-t-il les motivations de l'association Barthes Nature qu'il préside, association composée des gens «du cru»* et désignée opérateur du docob du site. L'enjeu étant de faire vivre les activités traditionnelles - comme la «chasse à la jument» - et agricoles - foin et pâturages -, avec le souci de préserver la diversité animale et végétale particulièrement dense et remarquable**. Ici, la cistude peut croiser un vison d'Europe aux abords d'une prairie d'angéliques...

* cf. article précédent «Landes, un département très... Nature».

** Le périmètre de ce site inclut la zone de protection spéciale des Barthes de l'Adour/Saint-Martin-de-Seignanx, importante aire d'accueil d'oiseaux migrateurs.



Les Barthes à Saint-Vincent-de-Paul

© CHIE Pays de Seignanx

.../...

• Zones de protection spéciale (sous la directive «Oiseaux»)

- Courant d'Huchet (705 ha)
- Domaine d'Orx (778 ha)
- Barthes de l'Adour, Saint-Martin-de-Seignanx (15 651 ha)
- Champ de Tir du Poteau* (12 849 ha)
- Arjuzanx (2 128 ha)

* Site interdépartemental
Surface estimée dans le FSD



La mobilisation pour le vison d'Europe

Comme son aire de répartition, la population du mustélidé se réduit. En Aquitaine et dans les Landes, plus que jamais la mobilisation se fait.

Dès le lancement du projet Natura 2000, le Vison d'Europe, parmi les espèces les plus menacées du vieux continent, a été l'objet d'une attention particulière. S'appuyant sur le Plan national de restauration du Vison d'Europe en vigueur de 1999 à 2003, la sélection des sites a largement intégré les enjeux liés à l'animal. Près de 70 sites sont recensés en France avec une référence au mustélidé, près des trois-quarts sont aquitains, et, parmi ceux-là, une vingtaine sont landais.

A ce titre, le département constitue un territoire important pour l'avenir du Vison d'Europe, menacé entre autres par la destruction de ses habitats, certaines opérations inadéquates de lutte contre les nuisibles,

la mortalité routière et l'invasion concurrentielle et néfaste du Vison d'Amérique. Avec d'un côté, les mesures déjà en vigueur du Plan national de restauration, et de l'autre, les études, concertations et animations dans le cadre des docobs validés ou en cours dans le département, le Vison d'Europe reste au cœur des problématiques environnementales.

Un nouveau plan est actuellement en réflexion. Il tentera de s'articuler plus étroitement encore avec le réseau Natura 2000, renforçant la nécessité de la préservation de l'espèce avec la poursuite des activités humaines, routières ou agricoles qui peuvent la menacer.

* L'Aquitaine est la principale région de la zone d'application du Plan national de restauration, avec le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire et Midi-Pyrénées.

Contacts

Préfecture des Landes :
courrier@landes.pref.gouv.fr

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Landes

1 Place Saint-Louis 40000
Mont-de-Marsan
tél. 05 58 06 68 00

ddaf40@agriculture.gouv.fr



PREFECTURE
Landes

Direction Régionale de l'Environnement
AQUITAINE

www.agges.fr